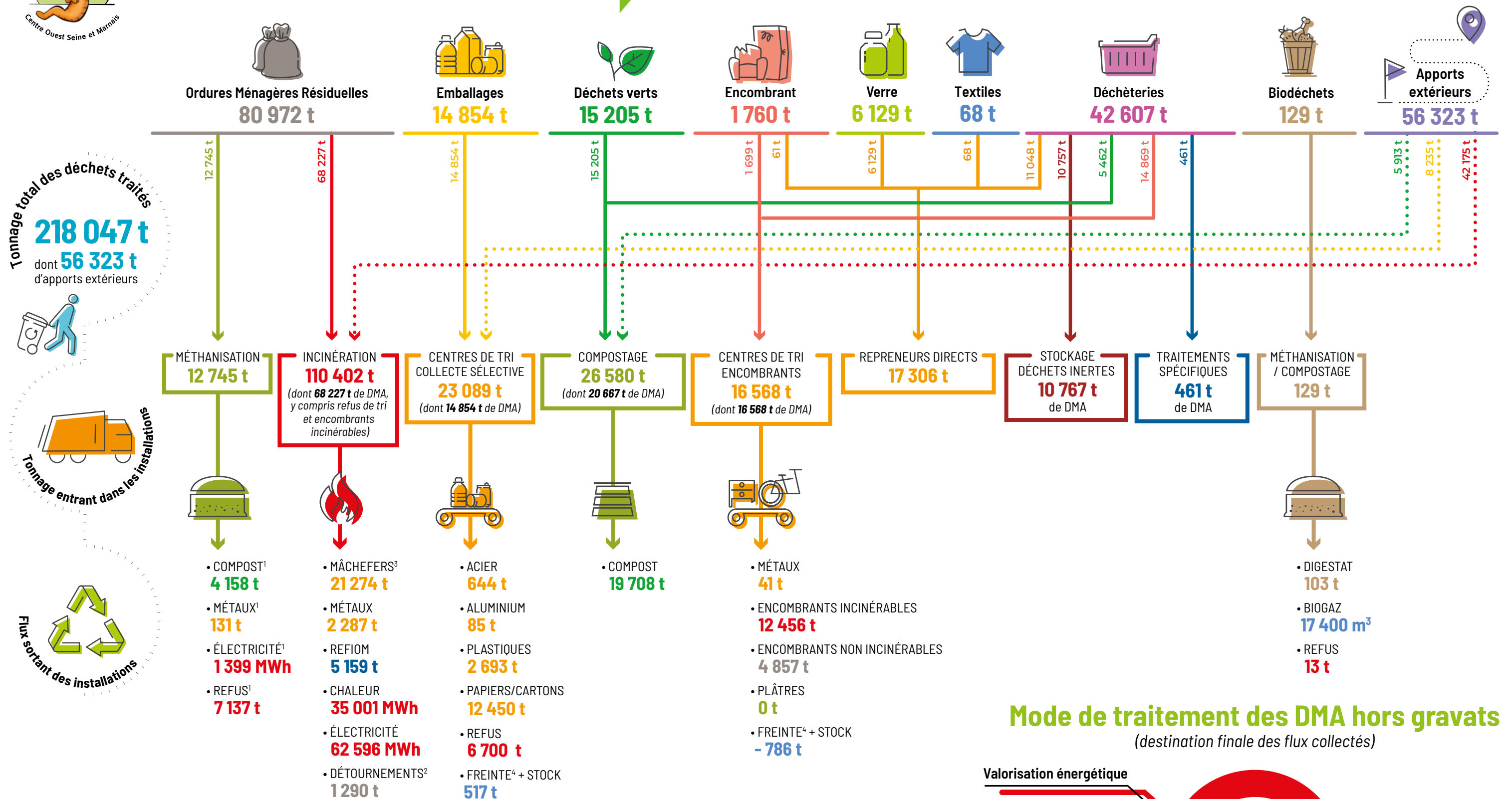
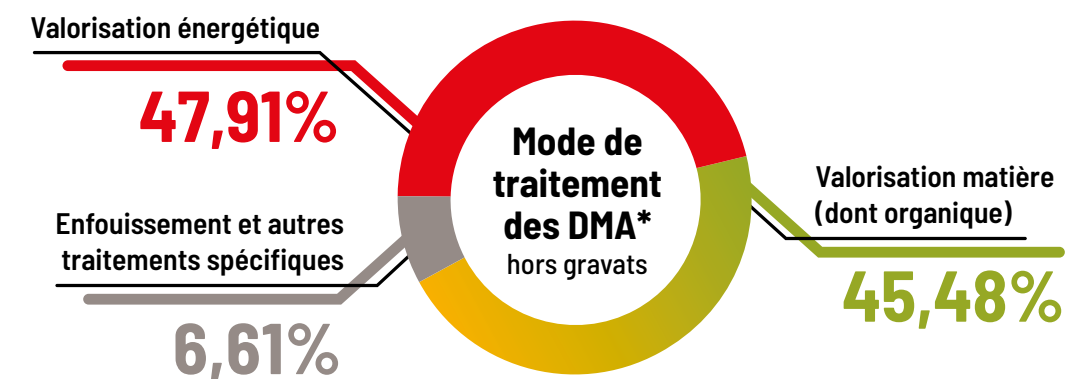


Synthèse d'exploitation 2025 du SMITOM-LOMBRIC



Mode de traitement des DMA hors gravats (destination finale des flux collectés)



1. Estimatif sur la base du rapport d'exploitation de l'usine de méthanisation (SIVOM). Les refus sont incinérés sur Vaux-le-Pénil.

2. Détournements de tonnages vers de l'enfouissement, liés à des arrêts techniques de l'UVE.

3. Mâchefers sortant de l'usine, déduction faite des métaux récupérés sur ces mâchefers.

4. Perte de matière liée à la manipulation des déchets (déchargement, gavage, rechargement) et à leurs conditions de stockage (humidité).

* DMA : Déchets Ménagers et Assimilés